



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture du Nord



Bureau des procédures environnementales

Commune de GRAVELINES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE **AU TITRE DES CODES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME**

La société AMELI GREEN LIME SOLUTIONS, dont le siège social est situé au 3031 rue du Comte Jean à 59760 GRANDE-SYNTHE, a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale de construire et d'exploiter 4 fours à chaux afin de produire une chaux à impact carbone réduit ainsi qu'une demande de permis de construire sur le territoire de la commune de 59820 GRAVELINES.

Cette demande sera soumise à l'enquête publique unique en mairie de GRAVELINES, Hôtel de Ville, Place Albert Denvers, Rue des Clarisses, pendant 32 jours consécutifs, du mardi 10 juin 2025 à 9h00 au vendredi 11 juillet 2025 à 17h00, où le public pourra prendre connaissance des dossiers contenant l'étude d'impact et l'étude de dangers, une note de présentation non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale du 27 mars 2025 et les éléments de réponse à cet avis transmis le 18 avril 2025, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie sous réserve de fermeture exceptionnelle et formuler ses observations sur le registre papier ouvert à cet effet.

Celles-ci pourront également être transmises :

- par voie électronique sur le registre dématérialisé dédié à cette enquête : <https://www.registre-dematerialise.fr/6308> ;
- par courriel à l'adresse : enquete-publique-6308@registre-dematerialise.fr (en précisant dans le sujet : dossier AMELI GREEN LIME SOLUTIONS à GRAVELINES) ;
- exceptionnellement, de façon orale au commissaire-enquêteur pendant ses permanences ;
- par voie postale en mairie de GRAVELINES, Hôtel de Ville, Place Albert Denvers, Rue des Clarisses, jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (en précisant sur l'enveloppe : Enquête publique AMELI GREEN LIME SOLUTIONS à GRAVELINES).

Le public est averti que toutes les observations et propositions seront reportées donc accessibles sur le site internet.

Monsieur Patrice CHASSIN, en sa qualité de commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie de GRAVELINES, au lieu de consultation du dossier, le mardi 10 juin 2025 de 9h00 à 12h00, le mardi 17 juin 2025 de 14h00 à 17h00, le vendredi 27 juin 2025 de 9h00 à 12h00, le samedi 5 juillet 2025 de 9h00 à 12h00 et le vendredi 11 juillet 2025 de 14h00 à 17h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera accessible sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2025>).

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean sans Peur – 59039 LILLE, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 sur rendez-vous.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être obtenues auprès de la société « AMELI GREEN LIME SOLUTIONS » à l'adresse 3031 rue du Comte Jean à 59760 GRANDE-SYNTHE, et plus précisément à Monsieur Sébastien CORVEZ par téléphone : 06.14.17.17.36 ou par courriel : sebastien.corvez@arcelormittal.com.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord (<http://nord.gouv.fr/icpe-industries-autorisations-2025>), à la préfecture du Nord, ainsi qu'en mairie de GRAVELINES pendant une durée d'un an.

À l'issue de la procédure, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement et le maire de GRAVELINES rendra sa décision d'accord ou de refus de permis de construire.